

Football Club du Mirebellois Pontailier Lamarche

LICENCES ET COTISATIONS

2017 - 2018

Tarifs votés par le Bureau du F.C.M.P.L. :

U7 à U13 / 120 €

U15 à Seniors / 140 €

Pour les Seniors un chèque de caution de 80 € est demandé.

Une **paire de chaussettes** est comprise dans le prix de la licence.

Réductions possibles :

Pour les gardiens (dès U11) : - 30 €

Pour les familles à plusieurs licenciés : - 20€ sur le total de 2 licences / - 40€ pour 3.

Les licences peuvent être réglées en trois fois. Il est cependant demandé de délivrer tous les chèques (nom prénom du joueur au dos) dans le Dossier d'Inscription. Merci d'indiquer au dos des chèques, précisément, les dates souhaitées d'encaissement.

Les chèques sont à mettre à l'ordre du F.C.M.P.L.

La date butoir pour le paiement des licences (pour la 1^{ère} partie en cas d'échelonnement) est fixée au **1^{er} Novembre**. Au delà de cette date, les licenciés ne seront plus acceptés aux entraînements et aux matches / plateaux.

Règlements acceptés : Chèques, Espèces, Coupons Sports et Chèques Vacances.

Coupons Sports et Chèques Vacances :

Je me mettrai en contact avec les U13 et U15 de la saison 2017 – 2018 dans la perspective d'un renouvellement de l'opération « 40€ offerts en Coupons Sports » par le Comité Départemental Olympique. **Ne seront concernés que les enfants ayant droits à l'allocation de rentrée scolaire.**

**Le Dossier d'Inscription est à redonner à Nicolas Brunel,
Secrétaire Général du F.C.M.P.L.**

Par voie postale (solution préférée)

Via la boîte aux lettres du Club à Mirebeau

(Accessible quand le Stade est ouvert. Vers la Grande Salle)

Par le biais des Educateurs (aux entraînements)

Nicolas Brunel, Secrétaire Général F.C.M.P.L.

10 B Boulevard Montaigne 21000 Dijon

nicolas_cc@hotmail.fr / 06 – 61 – 05 – 15 – 42